

Priorités et moyens de la COG 2023-2027



INC UGECAM DU 22 NOVEMBRE 2023

Un groupe de





4 PRIORITÉS SPECIFIQUES POUR LE GROUPE UGECAM...

1. **Renforcer le positionnement du groupe UGECAM comme opérateur de l'assurance maladie dans les secteurs sanitaires et médico-social:** en intégrant les **centres de santé** des caisses primaires mais aussi en organisant le rapprochement avec **Filieris**
2. **Transformer et réformer l'offre du groupe UGECAM** pour répondre aux besoins des patients et des personnes accompagnées sur les territoires: Mise en œuvre des réformes des soins médicaux et de réadaptation (SMR) et transformation inclusive de l'offre médicosociale
3. **Veiller à la performance du Groupe UGECAM:** performance qualité, économique, RSO
4. **Faire entrer pleinement le Groupe UGECAM dans l'ère du numérique**



... ET DES PRIORITES COMMUNES AVEC LE RESEAU ASSURANTIEL DE LA BRANCHE MALADIE

- L'accès aux soins des personnes en situation de handicap
- Le renforcement des actions de prévention
- Le développement des actions sport santé
- Le développement de l'aide aux aidants
- La décarbonation du système de santé
- La santé des soignants et des personnels d'accompagnement : actions contre les TMS, Mise en œuvre des recommandations de la mission Denormandie...



PRESENTATION DES FONDS

COG 23-27

- Le **FNA** (avances remboursables à taux ACOSS) finance les investissements immobiliers des UGECAM.
- Le **FNASS** (subventions) finance principalement les mesures d'accompagnement RH dans le cadre de projets d'investissement, de relocalisation ou de fermeture d'établissement, de plans de retour à l'équilibre d'un établissement particulièrement déficitaire.
- Le **FNG** (subventions) finance des missions nationales, de l'innovation notamment.



PRESENTATION DES FONDS

COG 23-27

Fonds (En M€)	COG 18-22	COG 23-27	ECARTS	
			M€	%
FNA				
Autorisations de programme	250	300	50	20%
Crédits de paiement	280	220	-60	-21%
FNASS	25	30,24	5,24	21%
FNG	32	30	-2	-6%

- Un **FNA** en :
 - **Augmentation de 20 %** sur la partie « **autorisations de programmes (AP)** » (**engagement**) pour répondre au besoin important de rénovation des établissements UGECAM,
 - **Baisse de 21 %** sur la partie « **crédits de paiement (CP)** » (**paiement**), l'enveloppe de la précédente COG ayant été peu consommée en raison notamment des retards des travaux occasionnées par la période COVID ;
- Un **FNASS** en **augmentation de 5,24 M€** pour continuer à accompagner les impacts RH des transformations de l'offre du Groupe et faciliter le pilotage du transfert des « Centres de Santé » ;
- Un **FNG** en légère **baisse de 2M€** maintenu à un niveau encore élevé.

POINT ATTRACTIVITÉ MÉDICALE



INC du 22 novembre 2023

Un groupe de





CONTEXTE

- ❖ Un contexte d'évolution de l'activité des établissements sanitaires avec la **réforme du financement et du régime des autorisations des SMR** qui renforce
 - ✓ la place centrale des soins médicaux et de réadaptation dans le parcours de soins dans une logique de gradation des soins,
 - ✓ l'importance d'assurer une activité de soins pour garantir un niveau de financement suffisant, et donc de disposer de ressources médicales qualifiées cohérentes avec les objectifs de performance.

- ❖ Un contexte de **fortes tensions RH** dans le secteur sanitaire et médico social qui n'épargne pas le Groupe Ugecam notamment pour les professions médicales, ce qui s'illustre par:
 - ✓ des difficultés de recrutement et de fidélisation
 - ✓ des **postes vacants de médecins** toujours nombreux :

103 postes vacants au dernier recensement (fin septembre), soit **17% de l'effectif de médecins** (5 régions ayant un taux de vacance supérieur à 20%),

- un poste sur deux concerne les **médecins spécialistes** (soit 53 postes), en majorité des postes de MPR, gériatres et de psychiatres
- **Des difficultés qui persistent** depuis 2022 (début de la remontée trimestrielle des postes vacants) même si le taux de postes vacants tend à diminuer → de 19% (mai 2022) à 17%



CONTEXTE

- ❖ Des difficultés de recrutement qui ont une **incidence en terme d'organisation de l'activité et de coût**
 - ✓ surcharge de travail pour les équipes en place,
 - ✓ dégradation des conditions de travail,
 - ✓ Recours à l'intérim et aux CDD de très courte durée
 - ✓ Impacts sur la qualité et la continuité des soins,
 - ✓ Fermeture de lits

- ❖ **Face à ces constats, une réflexion collective** transversale–(RH, management, gouvernance, recherche ...) a été initiée en 2022 :
 - ✓ en associant un groupe de travail DNGU / Directeurs d'établissements sanitaires / Directeurs UGECAM
 - ✓ en distinguant les actions selon les types de leviers mobilisables et cibles,
 - ✓ en priorisant les actions en fonction des besoins (activité des établissements, sensibilité des situations)

- ❖ Cette réflexion s'est enrichie en 2023 grâce aux échanges entre la direction de la DNGU et les PU-PH du Groupe



PLAN ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

Des actions articulées autour de **3 grandes ambitions** :

Ambition 1 – Visibilité et attractivité

Ambition 2 – Recrutement, management et fidélisation

Ambition 3 – Développement de compétences et recherche



ATTRACTIVITÉ MÉDICALE – NOS PRIORITES D' ACTIONS

Une nécessité de travailler sur des actions spécifiques ciblées sur **le personnel médical et sur l'accueil de jeunes internes, potentiels médecins de demain du Groupe UGECAM.**

Les thématiques prioritaires identifiées sont les suivantes :

➤ **Sur l'axe communication / Visibilité**

- Renforcement de la promotion du groupe UGECAM et de notre visibilité

➤ **Sur l'axe Rémunération**

- Système d'indemnisation des astreintes médicales

➤ **Sur l'axe Ligne managériale, implication, recrutement**

- Recrutement des médecins
- Gouvernance médico-soignante administrative => impliquer les médecins dans la gouvernance et la réflexion stratégique

➤ **Sur l'axe Formation, recherche et innovation**

- Développement d'une offre de formation
- Développement de la recherche et promotion de l'innovation



ATTRACTIVITE MEDICALE : VISIBILITÉ / MARQUE EMPLOYEUR

Intitulé de l'action

Renforcer la présence du groupe UGECAM lors de congrès – SOFMER Octobre 2023

Description de l'action

Assurer la présence du Groupe UGECAM à la SOFMER, principal Congrès national regroupant les médecins spécialisés en MPR:

- Stand UGECAM animé par des collaborateurs UGECAM et DNGU pour permettre des temps d'échanges entre les internes et les médecins du Groupe, interventions ponctuelles des PU PH,
- présentation de la richesse de activités des établissements du Groupe : plaquette de présentation, matériel de plateau technique (cheval de rééducation)
- Mise à disposition des vacances de postes de médecins MPR / Carte flash QR Code

Les internes en médecine actuellement en stage dans les établissements Ugecam ont été invités par la direction du Groupe Ugecam à participer au congrès. Certains ont pu présenter leurs travaux de thèse ou posters.

Objectifs de l'action

Renforcer la visibilité du groupe Ugecam lors de Congrès rassemblant les médecins -MPR, sur des sujets d'innovation et nouvelles technologies.

Cette action a pour objectif :

- de faire la promotion du groupe Ugecam afin d'illustrer son positionnement sur le territoire et ses spécialités/expertises
- d'entretenir le dialogue avec les médecins afin de les fidéliser et envisager la poursuite de leur carrière dans nos établissements (en ce qui concerne les internes).



Un groupe de



ATTRACTIVITE MEDICALE : REMUNERATION

Intitulé de l'action

Mettre en œuvre un nouveau système conventionnel d'indemnisation des astreintes plus attractif

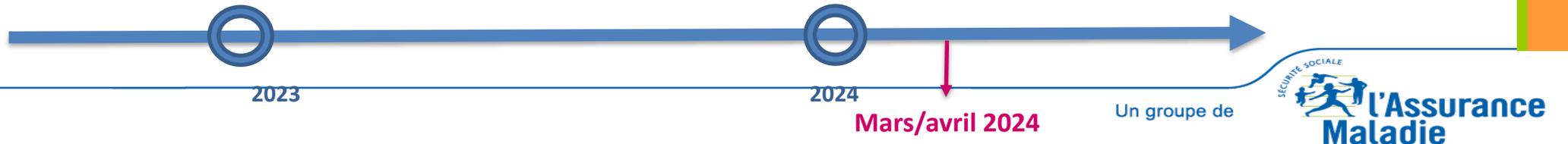
Description de l'action

Préparer les négociations en vue de proposer une évolution du cadre conventionnel de 2011 et un nouveau système d'indemnisation des astreintes médicales

Objectifs de l'action

Proposer un système d'indemnisation des astreintes médicales qui répondent aux enjeux suivants :

- Équité
- Attractivité
- Reconnaissance
- Amélioration des conditions de travail
- Continuité des soins





ATTRACTIVITÉ MÉDICALE : RECRUTEMENT

Intitulé de l'action

Mettre à disposition une procédure d'agrément de terrain de stage pour des internes en médecine

Description de l'action

Etablir un guide détaillant l'ensemble des prérequis nécessaires à l'accueil d'un interne en médecine dans un établissement sanitaire et décrivant la procédure d'agrément

Objectifs de l'action

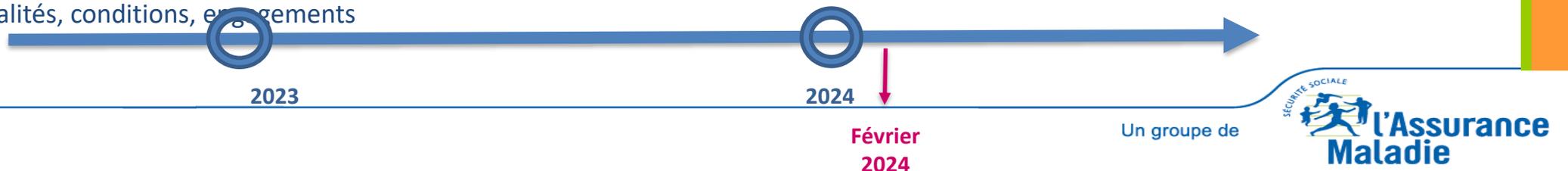
Augmenter le nombre de terrains de stages pour accueillir plus d'internes et les inciter à rester dans la structure à l'issue de leur cursus de formation médicale (embauche en CDI).

Cette action a pour objectif :

- d'informer les établissements sur les prérequis et la procédure d'agrément permettant d'accueillir un interne en médecine Le document constitue une aide ;
- de permettre aux établissements, le cas échéant, de se rapprocher des partenaires sur le territoire (cf. CHU, université) pour envisager la demande d'agrément.
- Augmenter le nombre de terrain de stages reconnus et les promouvoir

Livrables

Guide décrivant la procédure d'agrément de terrain de stage pour l'accueil d'interne en médecine dans les établissements sanitaires du groupe Ugecam : Modalités, conditions, engagements





ATTRACTIVITÉ MÉDICALE : RECRUTEMENT

Intitulé de l'action

Définir le parcours d'intégration des internes en médecine

Description de l'action

Mettre à disposition des Ugecam et des établissements un mémo recensant les bonnes pratiques en matière de parcours d'intégration et favoriser leur essaimage. Les besoins seront identifiés sur la base d'un focus groupe constitué d'internes présents en UGECAM.

Objectifs de l'action

Permettre le partage de pratiques en matière d'intégration des internes en médecine.

Cette action a pour objectif :

- Définir le parcours type d'intégration des internes et identifier les spécificités du parcours d'intégration des internes
- de permettre aux Ugecam de disposer d'outils mobilisables pour mettre en œuvre le parcours d'intégration des nouveaux internes (proposition de programmes, livret d'accueil, enquêtes a posteriori des stages, supports divers...)
- Etablir une foire aux questions en réponse aux interrogations opérationnelles et RH des internes

Livrables

Parcours type d'intégration

Outils mis à disposition sur un espace commun (cf. SharePoint RH)



Un groupe de



Intitulé de l'action

Mobiliser les canaux de recrutement adaptés pour le recrutement de médecins

Description de l'action

Identifier les différents canaux de recrutement disponibles et optimiser leur utilisation.

Objectifs de l'action

Adapter le processus de recrutement en fonction des postes recherchés, afin de maximiser les chances de réussite et d'aboutir à une embauche.

Cette action a pour objectif :

- de recenser les canaux de recrutement spécialisés et mobilisés par les candidats (y compris pour les internes et les médecins étrangers);
- d'identifier les profils de candidats en fonction des canaux existants (étude des cibles : médecins selon la spécialité, internes, médecins juniors...);
- de faire des préconisations sur la rédaction des annonces/ proposer des modèles.
- de développer des partenariats avec des associations représentatives des internes (syndicat des internes, AJMER ...) et organiser des évènements en commun

Livrables/ actions repères

- Répertoire de canaux de recrutement et identification des emplois cibles
- Guide portant sur les préconisations en terme de rédaction d'offres d'emploi, intégrant des « modèles »
- Convention de partenariat avec des associations représentatives des internes



Un groupe de



ATTRACTIVITÉ MÉDICALE : GOUVERNANCE

Intitulé de l'action

Définir une charte de la gouvernance médico-soignante-administrative

Description de l'action

Proposer une charte de la gouvernance qui définit la place des médecins et des soignants dans le pilotage stratégique des établissements

Objectifs de l'action

Faire de la gouvernance un levier d'attractivité en permettant aux équipes médicales et soignantes de s'impliquer dans la définition et la mise en œuvre des projets médico-soignants

Cette action a pour objectif :

- De faire le point sur les instances réglementaires (CME notamment) qui associent les équipes médicales à la gouvernance d'un établissement de SMR
- Proposer des modèles de gouvernance nouveaux, en cohérence avec les recommandations des derniers rapports de mission ministériels (notamment la mission sur la gouvernance et la simplification hospitalières - rapport Claris)
- D'impliquer au moyen d'une gouvernance adaptée les médecins aux projets structurants des établissements.

Livrables

- Charte de Gouvernance





ATTRACTIVITÉ MÉDICALE : FORMATION, RECHERCHE & INNOVATIONS

Intitulé de l'action

Développer l'accès à la formation, à la recherche et aux innovations

Description de l'action

Permettre l'accès à des cursus de formation pour les médecins du Groupe UGECAM, permettre l'engagement dans la recherche et l'innovation comme vecteurs d'attractivité et de fidélisation

Objectifs de l'action

Structurer et proposer une offre de formation pour les médecins, développer un partenariat avec l'agence nationale de DPC

Faciliter le développement de programmes de recherche au moyen de conventions de partenariat

Cette action a pour objectif de :

- Renforcer l'accès aux formations diplômantes (capacités, DU) ou actions de DPC en cohérence avec les besoins des établissements au regard de leurs projets médicaux
- Proposer un nouveau cadre pour la recherche au moyen d'une stratégie nationale et d'un dispositif conventionnel avec les universités rénové,
- Favoriser les investissements pour proposer des outils de travail innovants aux praticiens: plateaux techniques, dispositifs innovants

Livrables

- Une offre de formation structurée
- Stratégie nationale de promotion de la recherche (en lien avec le futur projet stratégique du Groupe UGECAM)



Un groupe de

SPORT ET SANTE UGECAM



RÉUNION INC DU 22 NOVEMBRE 2023



CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS D' ACTIONS SPORT ET SANTE

- **Dès 2020, à l'occasion des 20 ans du Groupe UGECAM, la DNGU a identifié la thématique « sport et santé » comme priorité nationale, en lien avec le réseau assurantiel de l'Assurance Maladie**
- **A l'automne 2021, un plan d'action national Sport Santé a été formalisé puis décliné régionalement,** dans une logique de transversalité sanitaire - médico-social.
 - ⇒ *La promotion du sport santé concerne l'ensemble des patients et personnes accompagnées des établissements et services du Groupe et implique les professionnels des établissements*
- **Mise en place d'un réseau de référents sport santé dans chaque UGECAM** afin de:
 - ⇒ *Favoriser la création d'un réseau de professionnels impliqués,*
 - ⇒ *Contribuer à la mise en œuvre opérationnelle des plans d'action,*
 - ⇒ *Construire des actions adaptées aux contextes des établissements,*
 - ⇒ *Répondre aux appels à projets régionaux.*

BILAN DE LA DEMARCHE ENGAGEE



ETAT DES LIEUX – ENQUÊTE NATIONALE 2023



ENQUETE NATIONALE 2023

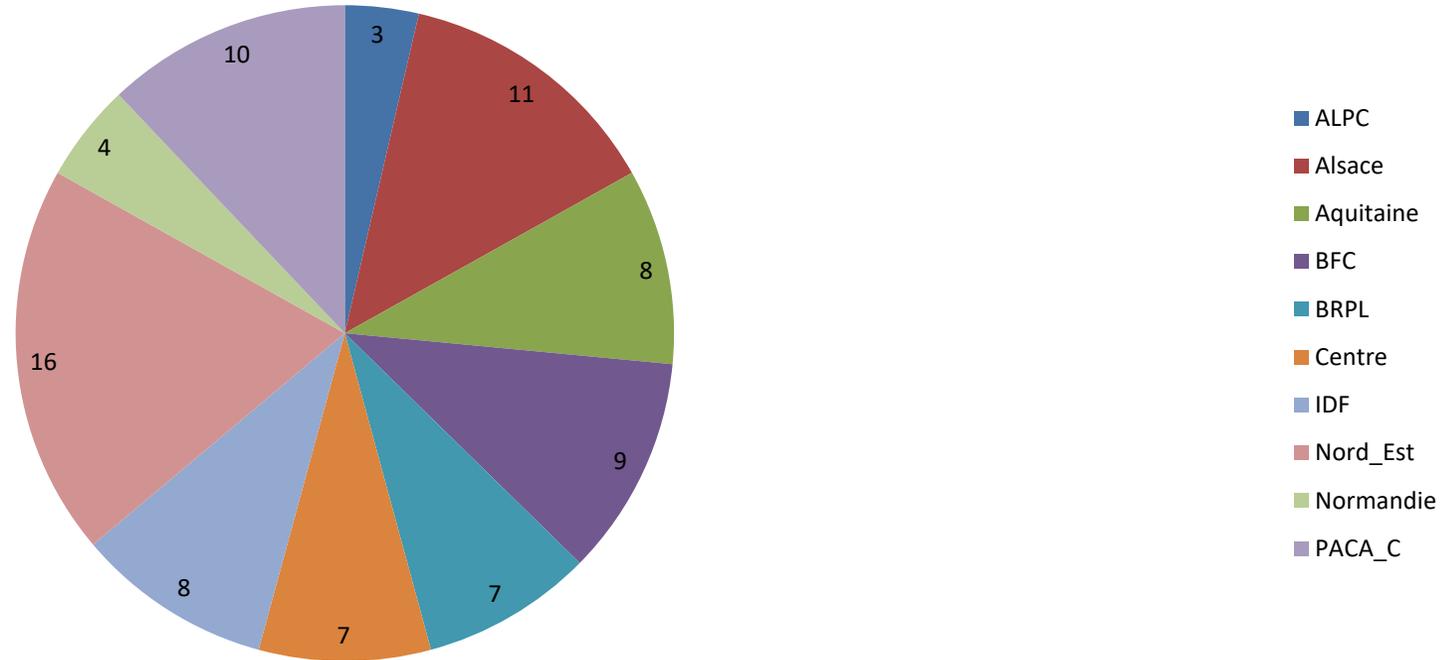
- **Réalisation d'une enquête au premier trimestre 2023 sur l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux du groupe** afin de:
 - Actualiser le recensement des actions conduites,
 - Cartographier les projets et les catégoriser,
- **Recueil de 10 retours sur 13 UGECAM**
- **Recensement de 83 actions réparties globalement à parts égales entre les ESMS (39 actions) et le sanitaire (44).**

UGECAM	Médico-social	Sanitaire	Total général
ALPC		3	3
ALSACE		11	11
AQUITAINE	8		8
BFC	9		9
BRPL	3	4	7
CENTRE	1	6	7
IDF	7	1	8
NORD_EST	8	8	16
NORMANDIE	2	2	4
PACA_C	1	9	10
TOTAL GÉNÉRAL	39	44	83



SYNTHESE DES RESULTATS

Nombre de programmes recensés et répartition régionale





ACTIONS ENGAGÉES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS

Dans le secteur médico-social, la majorité des actions concernent donc les enfants et adolescents accompagnés (20 actions sur 39):

- Des DITEP, soit 9 actions
- Des IME, soit 6 actions
- Des SESSAD soit 5 actions
- Des MAS, soit 5 actions.

Dans le secteur sanitaire, la majorité des 44 actions est portée par des établissements qui disposent des autorisations neurologie (13) et orthopédie (7):

- **Neurologie**, soit 13 programmes sport- santé, principalement en lien avec la prise en charge des AVC et des affections neurodégénératives (SEP par exemple)
- **Orthopédie**, soit 7 programmes sport-santé, principalement en lien avec la prise en charge des amputés et des pathologies rachidiennes.



LES RESSOURCES HUMAINES MOBILISEES

- Le développement des programmes sport santé mobilise principalement les métiers de la rééducation et de la réadaptation, à savoir les :
 - *Enseignants APA*
 - *Educateurs sportifs*
 - *Médecins*
 - *Kinésithérapeutes*
 - *Psychomotriciens*
 - *Ergothérapeutes*



LES PARTENARIATS MOBILISES

	Médico-social	Sanitaire	Total général
Maisons sport et santé	4	20	24
Collectivités locales	19	16	35
Fédérations sportives FFSA	8	5	13
Fédérations sportives FFH	4	15	19
Clubs sportifs	24	21	45
Conventions	21	24	45
TOTAL	39	44	83



CONCLUSIONS

- Les résultats de l'enquête confirment l'engagement des établissements du Groupe dans le déploiement d'actions en faveur du sport santé.
- Des actions qui stimulent les partenariats, principalement portées par les ressources internes des UGECAM, en lien avec l'offre de soin et d'accompagnement
- Fort de ces résultats, le Groupe UGECAM entend intensifier ses engagements en faveur de l'activité physique et sportive, déclarée grande cause nationale 2024, portée par la dynamique des JO 2024

CONTEXTE NATIONAL 2023 POUR UNE NOUVELLE STRATEGIE DE GROUPE





UN CONTEXTE PROPICE A UNE RÉAFFIRMATION DES ENGAGEMENTS DU GROUPE

Un contexte favorable à un l'approfondissement de la démarche dans l'ensemble des secteurs d'activité, à savoir:

- Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024
- Les décrets « référents sport et santé » en ESMS
- Le développement encouragé des programmes sport et santé en lien avec les spécialités en SMR
- L'amendement au PLFSS 2024 sur le remboursement de l'activité physique adaptée



DE NOMBREUX APPELS A PROJETS AUTOUR DES JOP

1) Appel à projet « SPORT UNIFIE » : Le sport unifié vise à renforcer la pratique du sport des personnes en situation de handicap dans les clubs de droit commun.

→ Le Groupe des Dix (principaux opérateurs du secteur handicap) souhaite s'orienter vers l'embauche d'accompagnateurs de parcours sportif qui auraient pour mission de faire le lien entre les ESMS et les clubs sportifs, afin que les personnes accompagnées puissent avoir une pratique sportive continue

2) Appel à projet Billetterie JO: appels à projet pour permettre la participation des personnes accompagnées aux JOP. Achat de 17 400 billets par l'Etat, dont:

- 3 000 pour les JO
- 14 000 pour les JP
- 400 pour les CER

→ Distribution de ces billets à des **opérateurs délégués de l'Etat dont le Groupe UGECAM fait partie** pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.



DE NOMBREUX APPELS A PROJETS AUTOUR DES JOP

3) Appel à projet Fondation FDJ (Française des Jeux)– Héritage 2024 :

- Rappel: l'objectif d'Héritage des JOP vise à ancrer durablement les acquis sociétaux que permettront les JOP (prise en compte des enjeux d'inclusion, de handicap, d'égalité territoriale, environnementaux, etc.)
- Sélection de 2 projets maximum pour 3M€ sur 3 *ans*
- Proposer une **dimension territoriale en lien avec les JOP** de Paris 2024, signifie :
 - Se placer dans l'Héritage des JOP 2024 en s'inscrivant dans les mêmes engagements que ces derniers
 - Intervenir sur un territoire où se dérouleront des épreuves des JOP 2024 et/ou sur des territoires qui feront l'objet d'un effort particulier pour l'Héritage des Jeux (exemple : collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 cf site suivant : Liste des labellisés | Terre de Jeux 2024 (paris2024.org)).



DECRET REFERENT SPORT ET SANTE EN ESMS

- Source: Décret n° 2023-621 du 17 juillet 2023 relatif au référent pour l'activité physique et sportive en établissement social et médicosocial
- Dans chaque ESMS:
 - le directeur désigne parmi ses personnels le **référent pour l'activité physique et sportive**.
 - Le directeur recueille **l'accord de l'intéressé** et s'assure qu'il dispose, sur son temps de travail, des **disponibilités nécessaires** à l'exercice de ces fonctions.
 - Le directeur assure, par le biais de la formation continue, **le développement des compétences du référent nécessaires** à l'exercice de ses fonctions.

→ La désignation des référents sports et santé en ESMS va contribuer à intégrer les actions en faveur du sport-santé dans les projets d'établissement.



INTEGRATION DU SPORT SANTE DANS LES PARCOURS DE PRISE EN CHARGE EN SMR

- Les nouvelles conditions techniques de fonctionnement applicables aux établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR) intègrent le sport santé:
 - intégration nécessaire de l'activité physique adaptée (APA) dans les projets thérapeutiques,
 - en lien avec la reconnaissance du rôle et du bénéfice de l'APA dans la prise en charge.



PLFSS 2024

Le PLFSS 2024 comporte un **amendement permettant la prise en charge de l'activité physique adaptée pour les parcours de patients diabétiques ou atteints d'un cancer.**

Cet amendement crée un cadre générique pour les parcours coordonnés renforcés mis en place initialement sous le dispositif d'innovation organisationnelle en santé (art.51).

→ Ainsi, l'activité physique (AP) est reconnue comme est un déterminant majeur de l'état de santé, de la condition physique et du maintien de l'autonomie avec l'avancée en âge conformément aux recommandations récurrentes de la Haute Autorité de Santé et de l'Organisation Mondiale pour la Santé.

L'adoption de ces mesures est une reconnaissance majeure et une étape importante: elle facilitera la continuité des actions de sport santé en ville dans le prolongement des programmes portés dans nos établissements

PLAN D' ACTION 2023 - 2027





PLAN D'ACTION 2023 – 2027 (1)

- **Continuité et actualisation:** Plan élaboré dans la continuité du premier plan d'actions en intégrant le résultat de l'enquête 2023 et les nouvelles priorités liées à l'actualité
- Le plan national Sport –Santé est construit autour de **5 axes stratégiques**, à savoir:
 - Organiser le pilotage du plan sport et santé au sein du Groupe UGECAM
 - Communiquer sur la stratégie du Groupe UGECAM pour développer l'axe sport et santé
 - Développer l'offre Sport et Santé et faciliter l'accès à la pratique du sport
 - Renforcer la formation des professionnels de santé et d'accompagnement à l'activité Sport et santé
 - Développer les partenariats



PLAN D'ACTION 2023 – 2027 (2)

- Le plan national sport-santé fera l'objet d'une **animation nationale** qui repose sur:
 - Un **COPIL national**, qui se réunira 2 fois par an en vue de mesurer la montée en charge du PA et de ré-orienter les priorités le cas échéant,
 - Une animation des « **ambassadeurs sport-santé** » (au niveau de chaque UGECAM) pour faciliter les échanges de bonnes pratiques, évaluer la pertinence des actions engagées,
 - La signature de **conventions cadres nationales** (FFSA, FFH, autres ...) afin d'en faciliter la déclinaison régionale,
 - La poursuite des **actions d'information et de sensibilisation** initiées en 2023 (webinaires sport et santé).



- **31 actions sont déclinées** parmi lesquelles:
 - Désigner et définir les **missions des ambassadeurs sport et santé** en région,
 - Inscrire le sport-santé comme **axe de tout projet d'établissement**,
 - Organiser des **événements sportifs à destination des salariés** pour suggérer une pratique sportive,
 - Formaliser des **partenariats** pour faciliter l'accès aux pratiques sportives en milieu ordinaire de toute personne,
 - **Ouvrir les infrastructures sportives des UGECAM** aux clubs sportifs dans le cadre de la pratique inclusive des activités sportives,
 - Soutenir les **projets sport santé** dans le cadre des appels à projets,
 - **Relayer les actions engagées dans le cadre des JO 2024**
 - **Informier et sensibiliser les patients et personnes accompagnées** aux bienfaits de la pratique sportive,
 - Développement de la **recherche sport et santé**



CONCLUSION

- La promotion du Sport Santé demeure une priorité stratégique pour le Groupe UGECAM qui dispose désormais d'un recueil exhaustif des actions engagées illustratifs des engagements du réseau,
- Le contexte national du sport santé permet de relancer un plan d'action qui prendra appui sur une animation du réseau renouvelée et des partenariats efficaces,
- Le développement des actions Sport Santé est une illustration concrète de l'investissement des professionnels dans la conception de programmes et d'action complémentaires et indispensables de la prise en charge et de l'accompagnement.